

## Commune de TELLIN

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 24 février 2015 à 20 heures.**

### ORDRE DU JOUR

#### **I. SEANCE PUBLIQUE.**

##### **Marchés**

1. Fourniture de peintures & accessoires pour divers bâtiments – Marché pluriannuel – Années 2015 à 2015 - Approbation des conditions et du mode de passation.
2. Marché de fournitures classiques pour les 3 implantations scolaires – Années 2015 à 2017 - (Tenant compte de préoccupations environnementales) - Approbation des conditions et du mode de passation.
3. Marché de fournitures de produits, ustensiles et de petit matériel d'entretien des bâtiments communaux – Années 2015-2016-2017 (tenant compte de préoccupations environnementales) - Approbation des conditions et du mode de passation.
4. Achat de mobilier pour l'extension de l'école de Tellin – Approbation des conditions et du mode de passation.
5. Financement des travaux de modernisation et extension (construction de 2 classes supplémentaires) de l'école de TELLIN - Approbation des conditions et du mode de passation.

## Commune de TELLIN

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 24 février 2015 à 20 heures.**

### ORDRE DU JOUR

#### *Plan d'Aménagement*

6. Projet de PCAR (Plan Communal d'Aménagement révisionnel) dit « Carrière de Resteigne » accompagné d'un plan d'expropriation et du RIE (Rapport sur les Incidences Environnementales) – Approbation.

#### *Voirie.*

7. Déplacement de la voirie communale reprise sous le n°16 à l'Atlas des Chemins, 4ème Division, Resteigne, section B, traversant la Carrière vers la voirie communale telle qu'elle existe sur place et longeant la Lesse – Approbation.

#### *Plan de cohésion sociale.*

8. Plan de Cohésion sociale – Rapport financier 2014 – E-comptes 2014 – rapport évaluation 2014 – Modification du formulaire SPIRAL – Approbation.

## Commune de TELLIN

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mardi 24 février 2015 à 20 heures.**

### ORDRE DU JOUR

## II. HUIS-CLOS.

9. Personnel enseignant – Désignations à titre temporaire –Ratifications. (2).
10. Personnel enseignant – Demande de démission – Approbation.

Fait à Tellin, le 12 février 2015.

Par le Collège :  
La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

A. LAMOTTE.

J.P. MAGNETTE

**En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :**

**- le lundi 23 février 2015.**

- de 14 à 16 hrs ;
- de 17 à 19 hrs.